



CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 30.06.2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

ELECTION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION
DES SENATEURS

1- Proclamation de l'élection du délégué

Mme Mardon Chantal né(e) le 10/03/1951 à Contres 41 Adresse 15 route de Monthou
41700 OISLY a été proclamée élue et a déclaré accepter le mandat.

2- Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L. 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou au second tour), puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus, puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

M Ronnet Maurice né(e) le 10/02/1945 à Chémery Adresse 4 route du Vivier 41700 OISLY a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Gomes Recchia Cécile né(e) le 02/02/1967 à Chantilly Adresse Le clos de Châtres 41700 OISLY a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Lancereau Stéphanie né(e) le 26/07/1969 à Blois Adresse 53 route de Contres 41700 OISLY a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Le Maire,

Chantal MARDON

Publié le 30.06.2017

Le Maire,
Chantal MARDON

